

## **Débat sur les orientations générales du projet de budget primitif 2007**

Monsieur Guy Gillot, au nom de la commission des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales dispose que "dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur".

C'est dans ce cadre que le Conseil Municipal est saisi des orientations générales du projet de budget primitif 2007 de la Ville.

Le document qui est soumis à votre approbation comprend trois parties :

- une analyse de la situation financière de la collectivité,
- les orientations budgétaires pour l'année à venir,
- la présentation des facteurs économiques à prendre en compte pour l'élaboration du prochain budget.

Par ailleurs, conformément à l'article 4 de la loi n° 2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et pour la rénovation urbaine, un document récapitulant les actions menées dans la Zone Urbaine Sensible du quartier des Grésilles est annexé au rapport.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de la tenue du débat sur les orientations générales du budget primitif 2007.

### **1. Débat sur les orientations générales du projet de budget primitif 2007.**

**M. G. GILLOT** – Le document a été mis sur table de la Commission des finances, expédié à tous les conseillers municipaux, en couleur, avec la note de synthèse. Autre novation, il figure aussi dans le livre vert de cette année dont vous disposez tous

*Lecture de la délibération.*

En revanche, le chapitre des impôts et taxes et celui des dotations d'Etat feront l'objet de quelques commentaires.

Premier point « *contributions directes et taxes* », à mettre en parallèle avec les « *dotations et participation* » en page suivante.

.../... Comme l'année dernière, on peut répéter que de ne pas augmenter les taux, toujours en dessous de l'inflation, serait une erreur stratégique qui aurait pour conséquence d'appauvrir la collectivité, la priver à court terme des moyens financiers nécessaires à son fonctionnement mais aussi handicaper la réalisation de ses projets d'investissement.

Répetons que depuis 2001, la municipalité veille à ce que l'évolution des taux soit inférieure à l'inflation.

Vous avez un tableau intéressant, que je ne vous détaille pas, qui récapitule d'évolution des taux de la fiscalité locale depuis 2001, avec en parallèle, le rappel du taux d'inflation annuel de référence.

.../... L'inflation annuelle de référence est toujours supérieure à l'augmentation des taux.

.../... « Le total porté par le Grand Dijon : 35,5 M € ; montant quasiment équivalent aux aides apportées par l'Etat au titre de la dotation globale de fonctionnement. » On s'en approchait l'année dernière, on le dépasse cette année.

Concernant les autres taxes, par rapport aux impôts ménage et dotations de la communauté : « elles s'élèvent globalement à 13,3 M €. A noter, c'est très important, que les droits de mutation évoluent toujours à la hausse : 5,9 M € pour 4,7 M € en 2004 » ; preuve d'un réel dynamisme immobilier sur le territoire dijonnais, et ce n'est pas terminé.

.../...Dotation globale de fonctionnement : le tableau est au bas de la page 6.

Comparaison 2004/2005. .../... A noter sur les totaux, une augmentation très nettement inférieure à l'inflation de 1,2 %.

.../...Les compensations fiscales : C'est donc une perte de ressources qui s'impose chaque année à la ville de Dijon, d'où le côté très intéressant... mais très alarmant du récapitulatif des dotations de l'Etat, en milieu de page 7.

.../... En page 9, figure le tableau récapitulatif. Le financement des dépenses d'investissement de la collectivité est remarquable si on le compare aux années précédentes.

Le point le plus important de mon exposé figure au bas de la page 9.

*Lecture.*

J'en ai terminé, monsieur le maire, chers collègues, avant l'exécution des engagements 2006 et les nouveaux projets 2007 qui vous sont présentés par Monsieur le Maire lui-même

**M. LE MAIRE** - Merci à M. G.Gillot. Cette énumération de chiffres peut paraître quelque peu fastidieuse pour le public, mais il est nécessaire que l'ensemble des conseillers municipaux disposent des informations en ouvrant ce débat d'orientation budgétaire, qui doit nous permettre de dire aux uns et aux autres quelles sont les priorités que nous voulons voir poursuivre ou changer et quels sont les moyens de les financer.

Vous avez toutes les orientations avec l'exécution des engagements 2006.

Pour ma part, je retiendrai deux chiffres relatifs au montant des dépenses réelles d'investissement, en 2005 et 2006, qui atteignent des niveaux rarement atteints : 41 M € en 2005, 43 M € en 2006, c'est ce que vous aviez voté lors du vote du budget primitif.

Et, puisqu'il faut avancer des propositions, celle que je ferai dans le cadre de ce débat d'orientation budgétaire est de maintenir ce haut niveau d'investissement qui, bien sûr, a des conséquences sur les services qui sont rendus aux Dijonnais.

Nous avons eu l'occasion de le voir avec les opérations qui ont été lancées, notamment celles portant sur l'aménagement urbain.

Je rappellerai la construction des deux gymnases des Grésilles et Junot, des salles des fêtes dans les quartiers Camille Claudel et de la Fontaine d'Ouche, d'importants travaux nécessaires de consolidation de notre réseau routier. Je pense au viaduc Kennedy, aux travaux de modernisation de voirie autour du futur bocage central avec le pôle de biologie, aux investissements importants concernant la petite enfance, dont deux opérations de construction de crèches - en cours ou votées au prochain budget - après les réhabilitations et rénovations des structures existantes qui nous permettent d'ailleurs d'obtenir d'ores et déjà d'excellents classements pour la politique en faveur des tout-petits parmi les grandes villes.

Je pense aux investissements culturels très importants - je passe sur les travaux de rénovation du Grand Théâtre qu'il a fallu mener - et à l'ouverture en 2007 de la médiathèque Champollion qui sera la plus grande médiathèque inter quartiers de Dijon.

Je pense au lancement des grands chantiers de rénovation du Musée des Beaux-Arts qui vont nous occuper pendant des années, pour un montant de près de 50 M €, et aux équipements sportifs,

auxquels je le sais, vous êtes tous attachés, avec par exemple -comme nous le verrons-, la construction d'un mur d'escalade à l'échelon régional - une structure artificielle aux Grésilles - mais également, la restructuration du stade Gaston Gérard, pour en faire un grand stade de football, qui sera le plus grand et le plus moderne de la région.

Je ne parlerai pas des opérations liées à l'ANRU qui concernent le quartier des Grésilles, ainsi que celui -je l'espère bientôt, nous y reviendrons- de la Fontaine d'Ouche, et toutes les opérations qui visent à mieux maîtriser les dépenses d'énergie ou la reprise complète de l'éclairage public de la ville de Dijon.

Comment financer tout cela ? En poursuivant le même niveau d'investissement en 2007 tout en maîtrisant la fiscalité.

En matière d'augmentation des taux, la proposition que vous fera la majorité municipale pour le prochain budget primitif 2007 se situera à un niveau inférieur à l'inflation, chiffrée par l'Insee à 1,8 %. Une évolution fiscale inférieure à 1,8 % et la recherche de financements extérieurs devront permettre à la Ville, avec ses partenaires, de poursuivre un ambitieux programme de services et d'équipements en direction de ses habitants.

J'ajoute que la principale richesse de la ville, au sens fiscal, consiste pour demain à continuer inlassablement -je regarde Pierre Pribetich et Claude Pinon- l'aide à la construction de logements. D'abord, parce que cela correspond à un vrai besoin, ensuite, parce que tout le monde a le droit de se loger partout dans la ville. C'est une ambition que nous portons.

Pour cela, nous faisons des efforts financiers considérables, en partenariat avec le Grand Dijon, en aidant à la construction de tous les logements locatifs à loyers modérés, par une aide à la surcharge foncière ou la prise en compte de coûts de construction. Plusieurs millions d'euros y ont été consacrés. Cela devrait nous permettre d'élargir nos bases physiques en matière de taxe d'habitation et de foncier bâti. Je vous rappelle que la projection attendue des permis de construire délivrés pour l'année en cours est de quelque 2 200 permis.

Voilà les grandes orientations que nous pouvons tracer.

Si j'avais quelques inquiétudes à souligner, je rappellerais que nos recettes, les dotations en provenance de l'Etat, n'évoluent que faiblement. Cela a été dit puisque la principale recette du concours financier de l'Etat aux collectivités locales est la dotation globale de fonctionnement (DGF). La Ville de Dijon étant à la dotation forfaitaire, celle-ci augmentera donc de 1 %, vraisemblablement l'année prochaine. Ce sont les prévisions qu'il faut avoir en tête.

Dans les sources d'inquiétude, nous avons également l'augmentation -nous ne sommes pas les seuls- du prix des matières premières entraînant un alourdissement des charges en matière de facture énergétique malgré nos efforts.

J'attire l'attention des conseillers municipaux sur notre programme de développement de crèches mené en concertation avec la CAF de Côte d'Or. Nous sommes inquiets sur les aides à l'investissement que la CAF pourra nous accorder pour les futures constructions de crèches Roosevelt et Junot. Ces aides pouvaient atteindre 10 000 € par place créée et nous sommes aujourd'hui sur une pente plus proche des 3 000 € par place. De nombreuses collectivités qui se sont lancées dans un programme hardi comme le nôtre, de création de crèches pour les familles, sont confrontées à cette difficulté.

Enfin, j'ajouterai - il faut à la fois s'en réjouir et en prendre la mesure - que certaines dispositions favorables au personnel municipal s'imputeront sur notre budget 2007. C'est vrai aussi dans d'autres collectivités, mais la Ville est particulièrement touchée par cette refonte des grilles de la fonction publique territoriale, catégorie C surtout, B et A. C'est bien pour les agents, mais cela aura sûrement un impact sur le budget municipal 2007. Il faut avoir cette donnée de plus d'un point d'impôt.

Sachez qu'un point d'impôt rapporte 700 000 € environ. Nous aurons sûrement à inscrire une charge de dépenses de fonctionnement en personnel qui avoisinera le million d'euros supplémentaire par rapport à tout ce qui était prévu dans le cadre des augmentations de salaire.

C'est bien pour les agents, cela permettra certainement de re-profiler les carrières de la catégorie C notamment, mais cela a un impact sur la collectivité, et vous devez le savoir.

Voilà les grandes lignes que je voulais vous indiquer avant de vous donner la parole.

Je prends les interventions : M. Japiot, Mme Thyébault, M. Hélie, Mme De Almeida, M. Martin, Mme Durnerin et M. Pribetich.

Mes chers collègues, il ne s'agit pas de limiter le temps de parole, mais je vous demande d'aller à l'essentiel dans vos explications. J'ai sept demandes d'intervention.

M. Japiot a la parole.

**M. JAPIOT** - Monsieur le maire, chers collègues, je suis toujours étonné - je sais que la loi l'impose - de cet exercice convenu de DOB. En réalité ce DOB, qui précède d'un mois et demi le débat sur le budget proprement dit, fait souvent redondance et je n'en vois toujours pas l'utilité.

Puisqu'il nous est proposé de débattre, il faut tout de suite que chacun comprenne qu'il n'y aura pas vraiment de débat. En effet, vous avez des orientations que vous avez fixées, semble-t-il, une fois pour toutes, qui pourraient d'ailleurs s'intituler : « *Ne pas augmenter les taux serait une erreur stratégique* ».

Je reprends une phrase qui figure en page 5 de votre document. A vrai dire, je regrette que cette phrase n'ait pas figuré en tête de votre programme électoral de 2001, car les Dijonnais auraient été édifiés tout de suite et auraient su que vous alliez les ponctionner beaucoup plus lourdement que ce que vous aviez annoncé. Vraisemblablement, vous n'auriez pas été élu !

Vous traînerez cette tare pendant tout votre mandat et nous saurons le rappeler au moment opportun.

Non. seulement vous augmentez les taux, mais vous augmentez aussi, avec les bases, nos impôts de plus de 20 % de 2001 à 2006. On nous a donné un certain nombre de chiffres tout à l'heure. Un chiffre est absolument indiscutable sur l'endettement : l'encours de la dette par habitant qui a progressé, quels que soient les aménagements d'emprunts que vous faites.

Il faut que les Dijonnais comprennent - ceux qui réalisent des investissements immobiliers, qui achètent des appartements ou des maisons le savent - que le capital emprunté, selon qu'il est remboursé sur quinze ou trente ans, ne représentent pas les mêmes annuités. Il ne faut donc pas tromper les Dijonnais : vous avez fait des aménagements de dette qui vous permettent d'étaler les remboursements d'emprunts sur une durée plus longue.

Le seul ratio à prendre en considération est celui que je viens de donner, c'est-à-dire l'encours de la dette par habitant qui a progressé de plus de 14 % de 2001 à 2006.

Je pense aussi que vous n'êtes pas très reconnaissant à l'Etat qui vous aide dans des opérations de rénovation urbaine que nous encourageons : 50 M € de l'ANRU, ce n'est pas une petite somme.

Vous avez fait état d'un certain nombre d'équipements que vous avez réalisés ou que vous comptez poursuivre. Il y a des bons points que nous continuons de vous donner en matière de construction de logements. Il est vrai que des efforts importants ont été faits aux Grésilles pour la rénovation de Greuze, pour le lancement de Junot, et également des investissements que nous sommes heureux de pouvoir accompagner : la rénovation du musée des beaux-arts ainsi que la réalisation de la médiathèque Jean-François Champollion.

Mais, vous ne pourrez pas masquer les insuffisances en matière de lancement d'équipements pour l'accueil des personnes âgées et la petite enfance, malgré tout ce que vous venez de dire.

Vous avez augmenté fortement les charges de fonctionnement - on le voit bien à travers la part qu'ils représentent par habitant - qui ont progressé de 13 % de 2006 à 2001.

Vous avez affirmé à plusieurs reprises que vous aviez voulu augmenter de plus de 50 % les effectifs de la Police municipale pour assurer la tranquillité publique des Dijonnais. Nous vous avons

accompagné et soutenu dans cette embauche, mais vous avez une tendance, qui me paraît dangereuse même pour la compréhension des Dijonnais, à vous défausser systématiquement et chaque fois qu'il y a des problèmes d'insécurité, sur la Police nationale qui fait de gros efforts pour endiguer cette dérive de l'insécurité dans certains quartiers.

Les policiers municipaux n'ont certes pas exactement le même rôle que la Police nationale. Il n'empêche que les Dijonnais aimeraient savoir précisément quelles sont les missions et consignes que vous leur donnez. Car, ou vous assurez la tranquillité publique... Je dis que c'est de la sécurité. Que veut dire tranquillité pour les gens ? Est-ce laisser les chiens divaguer près des bancs publics ? Non., c'est autre chose : la sécurité, c'est faire en sorte que les Dijonnais se sentent bien dans leur ville, dans leur quartier, dans la rue, et se sentent protégés. Les policiers municipaux ont aussi cette mission. C'est ainsi que nous voyons leur rôle.

Pour avoir fait une telle augmentation des effectifs, on aimerait savoir ce que vous leur avez donné comme mission générale et particulière, surtout lorsqu'il y a des incidents comme ceux que nous avons connu début septembre et à la fin de l'été.

Il y a également les incivilités que nous avons dénoncées, on les entend régulièrement et on peut les lire dans les journaux locaux : les incivilités des cyclistes. Vous ne nous répondez jamais. Les policiers municipaux ont-ils pour mission de sanctionner les cyclistes en infraction au Code de la route. Nous avons l'impression que non, car ils sont de plus en plus nombreux à emprunter les sens interdits -je ne parle pas des contresens que vous avez instaurés- à rouler sur les trottoirs, à brûler les feux rouges et à provoquer des incidents de plus en plus nombreux.

Nous sommes d'accord pour développer la culture vélo, vous en parlez, encore faut-il que cette culture passe par une éducation et des sanctions ; ce qui ne semble pas être le cas pour le moment.

Vous occulter également complètement, monsieur le maire, les conséquences de la pratique d'investissement que certains commencent à juger un peu frénétique. Il est clair que vous allez mettre en péril durablement les finances de la ville.

Je m'explique : que vous fassiez des équipements dans les secteurs où il y a des demandes, d'accord ! Mais vous n'évoquez jamais toutes les conséquences que cela aura en matière de fonctionnement. Or, vous savez, en particulier pour les équipements de nature sportive ou sociale, que les frais de fonctionnement seront considérables. Nous craignons que nous n'ayons pas les moyens, à court terme, dès 2008 ; c'est à dire pour l'équipe qui vous succédera, dans l'état actuel des choses, de répondre financièrement à toutes ces charges.

Tout cela n'est évidemment pas évoqué dans votre document, sans doute parce que cela vous gêne. Il n'empêche que les Dijonnais sont en droit de connaître leur sort au-delà de 2008. Et si vous ne le faites pas, nous saurons le faire le moment venu.

Merci, monsieur le maire.

**M. le MAIRE** - Merci, Monsieur Japiot, si je puis dire. Je vous répondrai maintenant pour éviter les redondances sur les interventions qui pourraient être faites par la suite. Cela n'empêchera pas chacun d'intervenir.

Monsieur Japiot, le temps du bilan n'est pas venu ! Il viendra au moment des élections, quand les années de notre mandat seront passées. Nous avons mandat par les Dijonnais d'appliquer notre programme ; ce que nous faisons.

Je ne veux pas être méchant, mais plutôt magnanime : vous êtes un spécialiste des augmentations d'impôt. Quand je vois ce que vous avez voté entre 1995 et 2001, je pense que vous devriez avoir davantage de décence ou de modération dans vos propos ! De 1995 à 2001, vous avez voté 16 % environ d'augmentation d'impôt.

Quant à la dette, vous aviez voté une augmentation de 31 % entre 1995 et 2001 sous le précédent mandat.

Le précédent mandat...Vous m'obligez à y revenir à chaque fois. Nous prenons les choses en l'état puis nous constatons où nous en sommes. En 1995, l'encours de la dette sur le budget général était de 168 M€. En 2001, il était de 220 M€, soit 31 % d'augmentation. Cela a permis de financer, entre autres, l'Auditorium - vous le savez bien - mais pas uniquement. C'est la vérité.

Pendant ce temps, vous avez aussi augmenté la pression fiscale de 16 %. Dès lors, je voudrais que vous soyez plus modéré dans votre critique. Tout cela dit sur le ton de la cordialité qui sied à ce type de réunion.

On ne peut pas faire une chose et son contraire. Vous me demandez - je pense que cela correspond à un vrai besoin aujourd'hui - d'assumer des constructions, notamment en matière de petite enfance, des crèches pour répondre aux besoins des familles. Or, nous savons fort bien que cela aura des conséquences en matière de dépenses de fonctionnement, sûrement plus mesurées que celles que vous aviez faites alors concernant le fonctionnement de l'Auditorium qui a atteint plus de 10 M€ en 2001 !

Ensuite, je veux vous dire merci pour les bons points : pour la culture, il est vrai que nous manquions de bibliothèques, vous avez raison. Nous sommes à un très bas taux d'équipement en la matière.

Il fallait construire des logements, il est vrai que l'ANRU nous aide. Mais vous verrez - j'y suis très sensible - que le pourcentage de subventions et d'aides de l'ANRU n'atteint pas toujours les miracles auxquels vous prétendez. Nous le verrons pour le dossier de la Fontaine d'Ouche notamment.

Sur la différence entre la police nationale et la police municipale, je me suis toujours abstenu ici, depuis 2001, de mettre en cause en quoi que ce soit, les effectifs de la police nationale. Et pourtant, en 2001, MM Bazin et Nudant n'arrêtaient pas de me demander quelle était l'évolution des effectifs de la police nationale, -on commence à se connaître dans ce genre de débat- faisant peser la suspicion, peut-être légitime, sur le gouvernement de l'époque

Puisque vous m'obligez à répondre, Monsieur Japiot, je vous indique que vous pouvez assister de loin au rassemblement prévu le 13 novembre à 11 heures devant la préfecture de Dijon par les policiers qui vont eux-mêmes dénoncer le manque d'effectifs et de moyens.

Je ne répondrai pas plus parce que, malgré moins de moyens, ils font un travail formidable. Je veux leur rendre hommage ici

La police municipale, dont nous avons augmenté les effectifs, a des missions que vous devriez connaître : elle a pour mission de décharger la police nationale d'un certain nombre de ce que l'on appelle les « tâches indues » de la police nationale, effectuées par celle-ci avant 2001. La police nationale assurait les sorties d'écoles, la surveillance du marché, alors que ces tâches relèvent normalement de la police municipale qui les assume depuis 2001.

Pour votre information -nous en parlions avec Alain Millot- de nombreux Dijonnais nous ont remerciés parce que les policiers municipaux assurent aussi la visite des maisons des habitants qui partent en vacances durant l'été. C'est une mission que vous ne connaissiez pas et j'ai plaisir à vous l'apprendre.

*(Contestation de M. Bazin)*

Monsieur Bazin, je vous ai inscrit, vous aurez la parole.

**M. BAZIN** – C'est pour une mise au point.

**M. LE MAIRE** – La parole est à M. Bazin.

**M. BAZIN** - Je n'envisageais pas d'intervenir, mais puisque vous avez cité mon nom ainsi que celui de mon voisin, je le ferai. Pendant votre campagne en 2001, sans doute sur la promesse de M. Vaillant, ministre de l'Intérieur, vous aviez promis un certain nombre de postes qui n'ont jamais été respectés, même lorsque M. Vaillant est venu à Dijon quelques mois plus tard.

**M. LE MAIRE** - On ne va pas polémiquer, mais les trente-huit postes créés par le ministre de l'Intérieur de l'époque ont disparu depuis, et sûrement plus.

*(Contestation de M. Bazin hors micro)*

**M. LE MAIRE** - A Dijon bien sûr !

La parole est à Mme Thyébault.

**Mme THYÉBAULT** – Merci, Monsieur le maire. Avant d'entrer dans le sujet que je voulais aborder, quelques mots sur ce que vous venez de dire sur la Police nationale. S'il est vrai que la plupart des grandes communes de France sont en panne d'effectifs, au regard de l'évolution des incivilités et de la violence que connaît ce pays, je rappelle que pour Dijon, le manque d'effectifs de nos policiers nationaux a un historique. Le commissariat de Chenôve -rappelez-vous-, sous la volonté de M. Chevènement, y est pour beaucoup. Je ne m'étalerai pas davantage sur ce sujet mais rendons à César ce qui lui appartient.

Quant à moi, toujours en restant dans le domaine de la sécurité, je veux revenir sur le chapitre, qui fait trois petits paragraphes, où vous évoquez votre plan d'orientations, avec des éléments positifs. Je veux revenir aussi sur un point qui me tient à cœur : vous évoquez les actions quotidiennes sur le terrain qui se poursuivront avec le dispositif Sécurécole destiné à la sécurité des enfants aux abords des écoles.

Sur ce sujet que j'ai eu l'occasion d'évoquer avec votre Cabinet il y a quelques mois, vous avez reçu un courrier de mon collègue, conseiller général du canton, concernant l'avenue Victor Hugo et la dangerosité du croisement existant avenue Victor Hugo / rue Charles le Téméraire. Entre le moment où vous avez reçu le courrier et aujourd'hui, malheureusement un grave accident s'est produit qui n'a pas grand-chose à voir avec ce que je demande maintenant mais qui a cristallisé la crainte et les peurs des parents et enseignants d'une école qui se situe juste à l'angle.

Dans ma grande naïveté, j'avais pensé, étant donné le drame où il y avait eu mort d'homme, que nous pouvions passer au-delà des clivages politiques et j'avais donc tenté de joindre votre Cabinet et M. Millot, qui n'était pas disponible -je ne lui en veux pas- pour évoquer ce sujet. J'avais formulé le souhait des parents et enseignants qui souhaitaient voir les abords de cette école sécurisés.

Je dois remercier M. Gervais qui m'a donné quelques éléments de réponse lorsque je lui en ai parlé et qui a évoqué une éventuelle modification de ce carrefour, avec changement de sens peut-être, pour la rue Charles le Téméraire.

A mon avis, ce serait une bonne chose et réduirait quelque peu les risques. En attendant, un risque majeur existe. Je ne souhaite pas que l'on attende encore un drame pour y remédier.

Pour ma part, j'avais souhaité qu'une sécurisation par moyens humains soit faite au moment de la sortie des écoles. J'ai été très surprise parce que l'on a joué à cache-cache avec votre Cabinet. J'ai passé une dizaine de coups de téléphones, on m'a promis de me rappeler, on ne l'a pas fait. Je suis un peu choquée par le manque de politesse sur le sujet.

J'ai été aussi choquée par une phrase - je ne voulais pas politiser ce sujet mais j'y suis obligée car je n'ai pas de réponse - puisqu'il m'a été répondu que c'était une école privée.

Je vous pose la question : la France est un pays de liberté où les écoles privées existent, elles sont sous contrat avec l'Etat, elles sont reconnues comme des écoles à part entière. La vie d'un enfant fréquentant une école privée vaut-elle moins que celle d'un enfant de l'école publique ? *(Contestations sur de nombreux bancs.)*

**M. LE MAIRE** – Madame Thyébault, un peu de tenue, nous sommes dans un débat d'orientation budgétaire. Franchement... !

**Mme THYÉBAULT** - C'est la réponse qui m'a été donnée, je suis en droit d'être perplexe. Les parents qui mettent leurs enfants dans des écoles privées sont de toutes catégories sociales et de tous bords politiques.

**M. LE MAIRE** - Personne ne vous a dit le contraire.

**Mme THYEBAULT** - Ce n'est pas ce que j'entends derrière moi, ni la réponse relativement ambiguë qui m'a été donnée. J'aurais souhaité que l'on me réponde clairement.

**M. LE MAIRE** - Je vous réponds clairement sur ce point si vous le permettez.

**Mme THYEBAULT** – C'est gentil, j'aurais enfin une réponse.

**M. LE MAIRE** - D'abord, je pense qu'il y a des choses qu'il ne faut pas dire. Personne n'a tenu les propos que vous venez d'évoquer.

**Mme THYEBAULT** – Si, encore ce soir !

**M. LE MAIRE** - Deuxièmement, Madame Thyébault, le sens interdit de la rue Charles le Téméraire que vous venez de citer avait été modifié en 2000, pour obliger les véhicules à sortir rue Victor Hugo.

Je ne dis pas, moi, que ce type d'aménagement est responsable des accidents.

**Mme THYEBAULT** - Ce n'est pas ce que j'ai dit ! Vous interprétez...

**M. LE MAIRE** - Quand vous laissez penser...

**Mme THYEBAULT** – Je ne laisse rien penser...

**M. LE MAIRE** – Quand vous laissez penser que, faute d'aménagement, il y a pu y avoir un mort à tel endroit...

**Mme THYEBAULT** - Je n'ai jamais dit cela.

**M. LE MAIRE** – Je l'ai compris comme tel. Je vous dis : nous ne sommes jamais sûrs que les aménagements que nous faisons et que nous ferons permettent d'éviter, à chaque fois, les accidents dramatiques qui peuvent frapper.

Puis-je vous dire que ce ne sera jamais suffisant. Le nombre d'accidents sur la ville de Dijon, le nombre de tués et le nombre de blessés par accident a sérieusement baissé. Ce n'est pas l'actuelle municipalité qui en est responsable, mais sans doute parce que le Président de la République a lancé un grand appel pour la lutte contre l'insécurité routière.

La Ville de Dijon s'est donc lancée dans ces aménagements avec de grosses dépenses. Il n'y a pas de difficulté à faire un certain nombre d'aménagements, mais ne cherchons pas, sur tel ou tel accident, à savoir si la route est communale, départementale ou nationale, car sinon -je vous dis les choses-, nous aurions parfois quelques désagréables surprises sur les aménagements qui sont à réaliser et qui ne le sont pas par ceux qui ont compétence de tel ou tel secteur de la ville de Dijon !

Nous sommes à chaque fois vigilants et sensibles bien sûr. Qui pourrait ne pas l'être à des drames tels que celui qui s'est produit ? Vous avez été choquée par cet accident, je le comprends très bien, mais je ne vous permets pas de dire ici qu'un membre du Conseil Municipal l'a été moins que vous.

**Mme THYEBAULT** – Monsieur le maire, vous avez pris une fâcheuse propension à interpréter tous mes propos. Depuis plusieurs Conseils municipaux, cela se déroule dans ces conditions.

*(Contestations sur plusieurs bancs)*

L'interprétation que vous faites de mes propos est complètement ahurissante : je n'ai jamais rien dit de tel, j'ai même remercié M. Gervais qui m'a donné des informations en cherchant des solutions. Je n'ai pas accusé l'aménagement tel qu'il était au départ. Nous ne faisons que constater, avant vous et après vous, que si le carrefour reste ainsi, il est dangereux. Je voulais que nous cherchions des solutions ensemble. Je regrette simplement que l'on se soit moqué de moi lorsque j'ai cru que cela pourrait se faire tout à fait normalement sans que cela se passe au sein d'un Conseil municipal.

**M. LE MAIRE** - Cela ne se fait pas comme cela. On ne change pas les aménagements ainsi. Cela se réfléchit, se travaille. C'est tout ce que je pouvais dire.



**Mme THYEBAUT** – Bien sûr. En attendant, j'avais demandé à ce que les lieux soient sécurisés en mettant quelqu'un au carrefour pour faire la circulation à la sortie des écoles. Cela n'a pas été retenu, je le regrette. D'où ma question à propos des enfants : la vie d'un enfant ne mérite-t-elle pas la présence de quelqu'un à un carrefour dangereux ?

Je n'en ai dit ni plus, ni moins.

**M. LE MAIRE** – Merci, Madame.

La parole est à Mme De Almeida.

**Mme DE ALMEIDA** – Monsieur le maire, chers collègues, au nom du groupe communiste, je souhaite apporter quelques remarques sur le DOB, sur la situation budgétaire de notre ville, les réalisations et projets 2007, et émettre quelques interrogations et propositions.

La question essentielle que nous avons à nous poser et à poser aux Dijonnais est : notre municipalité est-elle en capacité financière d'exercer ses missions et de répondre aux attentes des Dijonnais ?

Concernant les politiques municipales, que ce soit sur les réalisations antérieures - 2006 et auparavant - comme pour les projets 2007, notre volonté est clairement affichée de répondre aux exigences et aux urgences sociales, toujours plus importantes un an après la révolte dans les cités, ou dans d'autres réalisations, que ce soit dans l'aide à la construction de logements sociaux, au développement de nouveaux services à la population, avec des équipements culturels et sportifs de proximité, notamment en direction de la jeunesse qui souffre tant de manque de perspectives d'avenir, quoi qu'en disent certains.

En effet, les élus locaux que nous sommes, en étant plus près des populations et donc de leur vie quotidienne, se doivent de développer des réponses à leurs besoins. C'est ce qui nous est proposé dans les orientations pour 2007. Mais une telle politique ambitieuse demande des moyens financiers et humains.

Je tiens à dire que toutes les réponses ne dépendent pas que de la responsabilité des communes et de notre ville. L'Etat en a une qui n'est pas des moindres, celle de la solidarité nationale. Il a une fâcheuse tendance à la réduire d'année en année, de budget en budget.

Si certains ici - l'Opposition - pensent que je déborde du cadre local et municipal, je veux parler du contexte national d'aggravation des inégalités et de restriction des dépenses publiques mises en oeuvre par ce Gouvernement.

Voyez le budget national sur quelques postes : c'est moins pour la culture, moins pour l'enseignement scolaire, moins pour les transports, moins pour la ville et le logement. Avec comme credo de réduire le déficit public de la France pour rentrer dans les clous des contraintes budgétaires imposées par la Banque centrale européenne, notre Gouvernement oublie de dire aux concitoyens que l'argent coule à flots pour certains dans notre pays. Il suffit de lire le dernier numéro d'octobre de *Capital* et de voir les bénéfices des sociétés du CAC 40. Il y a de quoi avoir le vertige ! Je le tiens à votre disposition.

Avec son projet de budget pour 2007, plutôt que de réduire les inégalités, le Gouvernement va les creuser. Sa logique est de prendre aux pauvres pour donner aux riches, permettant à ces derniers de devenir plus riches. Pour preuve, l'envolée de l'impôt dit de solidarité sur la fortune : + 18,8 % en 2006. Avec le bouclier fiscal instauré l'an dernier, ce sont les catégories les plus aisées qui en profiteront : 10 % de foyers vont bénéficier de 63 % d'économie d'impôt grâce à cette réforme, alors qu'à l'autre bout de la société, on va faire la chasse et même la guerre aux pauvres, en examinant leur train de vie (voiture, déplacement, propriété) avant de leur octroyer des prestations que nous pensions être des droits : la CMU, l'API ou le RMI.

Dans le même temps, le Gouvernement tient un double langage en direction des collectivités locales comme la nôtre ; il les étouffe financièrement tout en leur demandant de prendre leurs responsabilités, en stigmatisant leurs hausses de dépenses.

Au regard de l'exposé de ce soir, la ville n'est pas épargnée, tant par la diminution des dotations que par les baisses de compensation qui se termineront, sans compter les nouvelles compétences des communes.

D'un côté, le Gouvernement opère un recul dans le financement des collectivités, et de l'autre, il met un véritable carton fiscal en plafonnant les cotisations de la taxe professionnelle. Cela ne touche pas Dijon mais le Grand Dijon avec la TPU et nous en ferons les frais.

Inquiétude pour le budget 2007 quand on voit venir les baisses de financement de la CNAF en direction des loisirs et petite enfance. Certains ici déploreraient le manque de places en crèche. Les Dijonnais doivent savoir que les exonérations de cotisations pèsent aussi dans les CAF.

Inquiétude aussi sur les transferts de compétences en discussion en ce moment à l'Assemblée Nationale avec la soi-disant « *loi de prévention de la délinquance* » qui, outre le fait que c'est un projet dangereux, donnera des responsabilités aux maires qui n'ont pas les moyens et les compétences de les assumer.

Inquiétude sur la volonté de ce Gouvernement de remettre en cause le contrat de croissance et de solidarité entre l'Etat et les collectivités locales. Face à cette asphyxie financière, on peut se demander quelle est la volonté du Gouvernement.

Comme les autres collectivités, notre commune doit-elle augmenter la pression fiscale ? Dijon doit-elle cesser d'investir dans les équipements nécessaires à la population ? Devons-nous diminuer encore les dépenses de fonctionnement déjà réduites, alors que nous avons besoin de plus d'emplois et que les salariés de la fonction publique ont besoin de plus de pouvoir d'achat ? Ou, notre commune doit-elle réduire les services publics, les privatiser et donc les donner en pâture aux marchés financiers ?

De toutes ces solutions, le groupe communiste et bien d'autres n'en veulent pas, car elles sont synonymes d'inégalité, d'injustice.

En revanche, d'autres perspectives existent pour inverser la spirale. Il y a besoin de recettes suffisantes, avec une fiscalité partagée équitablement. Nous pouvons exiger que les actifs financiers des entreprises soient mis à contribution. Ces actifs financiers représentent 5 000 milliards d'euros. En les taxant de 0,5 %, cela ferait 25 milliards d'euros disponibles pour les collectivités.

Aussi, je vous invite à participer : nous avons fait une information le 18 novembre à Paris, pour qu'ensemble, élus et citoyens, manifestations pour exiger une réforme de la fiscalité locale, plus juste socialement, plus efficace pour l'intérêt général. Je vous invite à prendre connaissance de la pétition qui circule. Merci.

**M. LE MAIRE** – C'est moi qui vous remercie, Madame De Almeida. Beaucoup de choses que vous venez de dire sont justes et vont peser -vous êtes dans le débat d'orientations budgétaires - sur les finances de la Ville l'année prochaine. Il est vrai que la limitation, par exemple, des évolutions de la taxe professionnelle ne va pas concerner directement la Ville de Dijon mais le Grand Dijon qui participe à de nombreux projets et qui ainsi perdra 1,5 M € de recettes pour ses investissements et son fonctionnement.

Vous avez aussi raison de manifester des inquiétudes sur l'évolution du contrat de croissance et de solidarité pour les collectivités locales. Je partage un peu votre indignation sur la mesure fiscale appelée « bouclier fiscal » qui va consister, éventuellement même pour les collectivités locales, à devoir rendre à ceux qui ont le plus une partie de l'impôt qu'ils auront versé ou qu'ils devraient verser.

Au plan national, ce n'est pas une somme considérable qu'il faudra rendre aux plus riches, cela représente 40 M €. Pour tout le pays, ce n'est pas énorme, mais cela représente un an d'investissement de la Ville de Dijon. Et donc, les plus pauvres et les collectivités locales vont rendre aux plus riches. C'est nouveau en matière de justice fiscale : 40 M € grâce au bouclier fiscal. Voilà ce que je voulais dire pour abonder dans votre sens, Madame De Almeida.

La parole est à M. Hélie.

**M. HELIE** – Monsieur le maire, par deux fois lors du dernier Conseil municipal, vous avez regretté que je ne sois pas dans cette enceinte depuis plus longtemps. J'y ai vu, non pas un regret de votre part - cela m'aurait surpris- mais une façon pour vous de botter en touche et de faire croire que, n'étant pas au Conseil, je n'étais pas au courant de ce que vous aviez fait ces cinq dernières années, qu'il était donc préférable que je ne pose pas de questions. Pardonnez-moi ce soir d'en poser une supplémentaire.

Sachez que je n'ai pas attendu de siéger ici pour m'intéresser à la vie politique dijonnaise et que je suis plus au fait que vous ne le pensez.

**M. Le MAIRE** – Je suis bien d'accord.

**M. HELIE** – La vie politique dijonnaise n'a pas commencé en 2001 et elle ne s'arrêtera pas en 2006, 2007 ou 2008.

En 1991 et 1992, vous étiez alors dans l'Opposition municipale et dans la Majorité présidentielle. Vous fustigiez le maire en place quand il dénonçait le désengagement de l'Etat. En 1993 et 1995, vous étiez toujours dans l'Opposition municipale mais également nationale et, curieusement, vous accusiez alors l'Etat de se désengager des aides pour Dijon. Je me réfère à vos propos relatés dans une revue, dont vous étiez le directeur de la publication : « *Dijon, changer la ville* » du groupe des élus socialistes à la mairie de Dijon

Aujourd'hui, ce petit jeu de phrases concernant l'Etat est à nouveau de mise quand vous nous donnez les orientations budgétaires de votre municipalité.

Cela me fait penser à ce que nos hommes politiques ont dit trop souvent à l'égard de l'Europe pour cacher leur incapacité à résoudre les problèmes du moment pour les Français. A force de trop vilipender l'Europe, on a vu tout récemment ce que les Français ont fait.

Pour Dijon, à force de dénoncer les carences de l'Etat, prenez garde que les électeurs de Dijon n'y voient le moyen de cacher vos difficultés à gérer leur quotidien du fait de votre propre gestion et n'en tirent un jour les conséquences.

J'aime assez me référer à vos écrits. En 2001, vous aviez fait campagne, notamment en insistant sur le fait qu'il devenait intenable pour les jeunes couples de trouver des possibilités de garde pour leur(s) enfant(s) par manque de places de crèche. Vous constatiez chaque année et encore aujourd'hui, non seulement une augmentation de la population dijonnaise, mais son rajeunissement du fait de la politique d'urbanisation que vous menez avec effort -je tiens à le souligner. Or, comment feront les jeunes couples qui s'installent dans Dijon s'ils ne peuvent trouver les meilleures conditions de garde pour leur progéniture ?

C'est un élément crucial du maintien de la population intra muros, vous le savez. Concernant ce domaine important, nous voyons que 8 places ont été créées à la crèche Montchapet, 12 à Voltaire. En 2001, vous comptabilisiez 785 places et dans votre programme, vous aviez émis le projet de faire 200 places supplémentaires.

Votre décision actuelle est loin d'être à la hauteur des enjeux, au vu des retards accumulés, certes depuis 1983, et au vu de la démographie actuelle de Dijon.

Je sais que vous devez tenir compte des contraintes financières du fonctionnement ultérieur de ces établissements. Mais je pense qu'en donnant le chiffre de 200, vous aviez eu la sagesse de calculer leurs coûts et les données actuelles concernant les aides de la CAF en baisse.

Là encore, avoir attendu cinq années pour mettre en chantier deux nouvelles crèches semble une erreur fatale quand les apports financiers baissent désormais. Gérer, c'est aussi prévoir.

*(Contestations sur de nombreux bancs)*

C'est un manque d'ambition de votre projet de budget dans ce domaine social qui me tient personnellement à coeur. Cela m'inquiète d'autant plus, Monsieur le maire, que ce sera peut-être le

dernier budget que nous aurons à voter de votre mandat et que vous n'aurez pas réussi à réveiller Dijon en ce domaine.

En 1992, en fonction de certains points positifs du budget supplémentaire du maire de l'époque, vous aviez décidé de vous abstenir plutôt que voter contre. J'attendrai donc une modification de votre politique sociale pour me prononcer définitivement sur vos orientations budgétaires.

**M. LE MAIRE** - Merci, Monsieur Hélie.

Quelques éléments d'information, mais ne voyez aucun caractère suffisant dans ma réponse.

D'abord, des choses similaires peuvent être dites par des maires différents, mais les situations évoluent. Il y a des constantes qui sont tout simplement le fait que tous les maires sont sensibles à l'évolution des dotations d'Etat.

Quand, en 1991, le maire dénonçait le désengagement de l'Etat, c'est parce que le contrat de croissance et de solidarité n'avait pas été renouvelé. Il était dans son droit de le faire.

Depuis, la Gauche a mis en place ce dispositif qui a permis pendant longtemps d'avoir une croissance importante des dotations de l'Etat vers les collectivités. De 1997 à 2000, les dotations de l'Etat aux collectivités locales ont fortement progressé. Cela était lié à la croissance. Avec sa chute depuis 2001, ces dotations ont fortement reculé, malgré les efforts du Gouvernement.

Pas ou peu de croissance depuis 2001-2002, mais une forte croissance dans les années 1997-2001 aurait pu conduire la municipalité de l'époque à modérer la hausse des taux, puisque les dotations de l'Etat évoluaient de manière tout à fait positive.

Quand, en 1993-1994-1995, une décision très pénalisante pour la Ville de Dijon avait été prise par le Gouvernement de l'époque, je l'avais dénoncée. Cette mesure prise par le Gouvernement avait consisté à faire disparaître la dotation de solidarité urbaine. Elle rapportait et rapporte aujourd'hui 2 M € au budget de la Ville de Dijon. C'est donc une dotation importante. Elle a pour vocation de permettre d'assumer un certain nombre d'investissements dans les quartiers dits sensibles.

La disparition de la DSU en 1994 ou 1993 justifiait ma position -vous m'avez demandé de le faire- sur le désengagement réel de l'Etat qui était bien plus une pénalisation du budget de la Ville de Dijon. Fort heureusement, cette dotation a été remise en place par le gouvernement de M. Juppé en 1996, mais pendant deux ans et demi, la Ville a été pénalisée par l'absence de DSU.

Comme quoi, pour répondre à votre question, les conditions peuvent changer.

Concernant les crèches, nous avons donné un objectif de deux cents places. Nous en aurons créé, au moment du bilan, deux cent deux. Plus s'il n'y avait eu le fait de ne pas avoir été au pouvoir municipal pendant trente ans !

S'il y a un regret à avoir, c'est le fait qu'une même majorité puisse, pendant trente ans dont quinze années sans opposition municipale... Faut-il que je vous rappelle que jusqu'en 1983, les conseillers municipaux de l'opposition ne siégeaient pas dans les Conseils Municipaux et pendant treize ans, sans opposition, la majorité municipale de l'époque, incontestable, élue par les Dijonnais -personne ne le conteste- a géré la Ville.

Néanmoins, cette absence d'opposition pendant treize ans, plus la continuité de trente ans voulue par les électeurs, a fait que nous avons sous-estimé le retard qui existait en matière de rénovation des bâtiments et équipements municipaux nécessaires.

La première des mesures que proposait Mme Tenenbaum, en matière de crèches, a consisté pour la majorité municipale qui l'a adoptée, à faire une crèche-relais, à l'école Tarnier pour permettre de rénover l'ensemble des crèches. L'ensemble des crèches était à rénover. L'action engagée a permis de créer, et encore on ne les a pas encore toutes rénovées, quatorze places à Voltaire que vous avez oublié de citer, huit places à Montchapet, six places supplémentaires à Delaunay et quatorze places

supplémentaires aux Varennes, auxquelles nous aurons le bon goût d'ajouter celles qui se feront et dont certaines sont déjà aujourd'hui lancées.

C'est donc un vaste programme de rénovation et de création de places de crèches supplémentaires qui a été mis en place.

Je suis un peu long ce soir mais j'ai envie de donner quelques explications car cela ne se peut-être pas... Je rappelle que les crèches concernent les enfants jusqu'à quatre ans. Je rends hommage à ce que font les conseillers municipaux avec Mme Dillenseger et M. Dupire. Notre politique d'accompagnement scolaire nous permet d'offrir une présence aux enfants de plus de trois ans, de 6 h 45 à 19 heures -gratuitement, faut-il le préciser, vu le taux d'effort par rapport aux crèches, c'est quasi gratuit... Nous avons eu ainsi la possibilité de dire à des parents, que lorsque leur enfant aurait trois ans et demi -quand il y aura l'obligation scolaire à trois ans, cela se fera-, il pourrait aller à l'école en ayant des conditions d'accueil, d'éveil, d'accompagnement de 6 h 45 à 19 heures !

Cela nous a permis de dégager des places supplémentaires.

D'ailleurs, dans le baromètre auquel je faisais allusion et que je vous le communiquerai, Dijon est située en 5<sup>ème</sup> place des villes françaises pour l'accueil des enfants de zéro à trois ans. Chalon-sur-Saône est devant. Nous sommes en 5<sup>ème</sup>, position, ce qui entraîne -c'est plutôt fort ! - une diminution des crédits de la CAF parce que nous serions bien placés dans le nombre de places en crèche. Ce qui explique que l'on ne peut pas avoir une chose et son contraire.

Je vous remercie de votre intervention.

La parole est à M. Martin.

**M. MARTIN** - Dans ce débat très dense et très riche et où l'on refait parfois l'historique, je veux dire des choses simples et un peu pédagogiques - c'est dommage qu'à cet instant, les élèves quittent la salle sur cette intervention qui leur était particulièrement destinée et qui aurait pu susciter leur intérêt.

**M. NUDANT** - On peut les comprendre !

**M. LE MAIRE** - On peut les comprendre, c'est un débat quasi de spécialistes sur les orientations budgétaires. J'espère que ces élèves auront vu le sérieux des débats et auront envie de revenir sans leurs professeurs, que je remercie de les avoir accompagnés pour cette séance du Conseil municipal.

Excusez-moi de vous avoir interrompu, Monsieur Martin.

**M. MARTIN** - Si vous le permettez, je suggère que le document que nous a présenté notre collègue G. Gillot, qui est très complet, bien fait et clair, puisse leur être communiqué. Ils en tireraient quelques enseignements et quelques principes simples, le premier principe étant celui d'une maîtrise budgétaire et d'une gestion équilibrée : ce budget ne dépense pas plus qu'il n'y a de recettes.

L'épargne qui en résulte - épargne brute et épargne nette - atteint quasiment 11 M €. Ce n'est pas négligeable, c'est quasiment 4 % de notre budget. C'est donc un effort de gestion qu'il faut saluer, quand on arrive à dégager d'exercice en exercice, des épargnes nettes de cet ordre qui permettent d'engager des dépenses d'équipement de près de 23 % ; ce qui diminue d'autant le recours à l'emprunt. Il faut saluer cela.

Dans nos DOB, un autre thème est récurrent : celui des impôts et taxes qui sont votés par notre assemblée. On s'accroche souvent au taux qui déterminent avec la base le montant global de l'impôt.

Quelque chose a été dit par notre collègue, qui est passé quelque peu inaperçue, mais qui apparaît noir sur blanc dans le document. Plutôt que de s'intéresser dans l'absolu aux taux, il est intéressant de savoir à quoi correspond le taux que nous votons. C'est une étude que je qualifierais d'objective puisqu'elle émane de la presse, une étude journalistique sur un foyer fiscal...

*(Contestation sur les bancs de l'Opposition).*

**M. LE MAIRE** – Chers collègues, attention la presse vous regarde !

**M. MARTIN** - Elle nous regarde et nous écoute ! Si vous vous donnez la peine de lire la page 6 du document, vous verrez que je fais référence à une publication du Figaro qui porte sur une étude théorique pour un couple de 2 adultes avec 2 enfants.

Si nos taux se situent dans la moyenne nationale, on constate que cette étude portant sur les soixante plus grandes villes de France nous place en queue de peloton quant à la pression fiscale effective, taux et bases cumulés.

Cessez donc de nous rebattre les oreilles des « soi-disant promesses » que vous avez dû mal entendre du maire au moment de la campagne électorale. Pour ne pas tromper les Dijonnais, monsieur Japiot, voyez ce que chaque foyer fiscal de Dijon a à supporter et vous constaterez que vos cris d'orfraie n'ont pas lieu dans cette assemblée.

*(Contestations de M. Japiot.)*

La pression fiscale est la moins forte puisqu'elle est dans le dernier quart du peloton des 60 villes de France.

Voilà ce que je souhaitais dire de façon très pédagogique. Ces orientations budgétaires relèvent d'une bonne gestion et permettent d'envisager des politiques d'avenir, en particulier celles du logement, en synergie avec le Grand Dijon, pour préparer l'avenir pour le plus grand nombre des Dijonnais.

**M. LE MAIRE** – Merci, Monsieur Martin, qui fait la publicité d'un journal incontestable, Monsieur Japiot.

**M. JAPIOT** - Et les statistiques aussi !

**M. LE MAIRE** - Cela dépend. Vous prenez aussi celles qui vous arrangent !

**M. JAPIOT** - Ce sont vos documents.

**M. LE MAIRE** – Mes statistiques sont impeccables, ce sont celles de la direction des services et de la direction générale des collectivités locales.

La parole est à Mme Durnerin.

**Mme DURNERIN** - Monsieur le maire, mes chers collègues, j'essaierai d'être brève et concise. Mes camarades Guy Gillot, Didier Martin, Isabelle De Almeida ont déjà dit beaucoup de choses avec lesquelles je suis assez d'accord. Je relève aussi de leur propos que la construction de notre budget se fait dans un climat pour le moins morose et je relève que nous sommes tenus à la plus extrême prudence dans ladite construction.

Cela dit, cela me fait penser à la quadrature du cercle. Vous avez dit qu'il est difficile de demander tout et son contraire. C'est ce que l'on essaie de faire, une quadrature du cercle, image qui me vient quand on songe à la construction du budget.

Comment répondre aux besoins et aux attentes sans cesse grandissants de nos concitoyens, avec des marges de plus en plus réduites ? Comment répondre ainsi aux enjeux locaux, mais aussi nationaux, voire internationaux, lorsque lorsque l'équilibre de notre budget devient de plus en plus délicat à construire ?

Avoir une politique sociale, culturelle et sportive qui réponde aux besoins des habitants de notre ville, mais aussi pour un nombre non négligeable des habitants de l'agglomération, voire au-delà -je pense que c'est un élément important- demande des moyens importants, à la hauteur des besoins d'une capitale régionale.

Emploi, logement, petite enfance, jeunesse, personnes âgées, culture, sport, circulation, loisir, espaces verts et récréatifs, il nous faut répondre et faire face à tout.

Sans insister davantage sur le désengagement de l'Etat, toutes les collectivités territoriales, que ce soient les régions, départements ou mairies, et quel que soit leur bord politique, en sont d'accord : l'Etat se désengage. Il n'y a que nos collègues de l'Opposition municipale pour ne pas s'en rendre compte.

Je veux revenir à notre DOB et voir ce que nous pourrions proposer comme orientations fortes pour ce budget.

Même si nos marges de manoeuvres se réduisent considérablement, il me semble absolument primordial d'avoir une action forte en matière de politique énergétique sur le territoire de notre ville.

Lors de notre dernier conseil, nous avons adopté, Monsieur le maire, un vœu concernant les dispositions que nous pourrions prendre en matière de lutte contre le changement climatique.

Un vœu, aussi bon soit-il, ne fait pas une politique. 2007 pourrait être l'occasion pour nous de passer du stade du vœu pieux au stade opérationnel avec, par exemple une action sur notre patrimoine.

J'avais comme idée d'envisager de déconstruire assez rapidement les biens immobiliers que nous acquérons au fil du temps pour les alignements et les emplacements réservés. Je pense notamment à la rue de l'Île et à d'autres. Accélérer les interventions permettant une meilleure isolation thermique de nos bâtiments. Il faut aussi penser autrement nos nouvelles constructions, de façon résolument écologique.

La HQE, c'est bien, mais pour cela il faut que les cibles retenues ne concernent pas seulement les chantiers. Sur les 14 critères qui définissent la HQE, d'autres concernent le fonctionnement des bâtiments construits. De ce point de vue, il est difficile de savoir exactement ce que nous avons fait en la matière.

Quelles sont les performances des derniers bâtiments construits ? Quelle est la part d'énergie renouvelable utilisée dans ces bâtiments ? Avons-nous construit un seul bâtiment ne consommant que 15 kw/h/m<sup>2</sup> par an sur notre territoire. Je n'ose imaginer que nous eussions construit un bâtiment passif ! C'est pourtant possible

Il nous faut aussi continuer notre politique de déplacements alternatifs à la voiture. Il s'agira pour nous de continuer à accompagner le Grand Dijon dans la mise en place des nouveaux itinéraires cyclables, ainsi que toute la politique en matière de transports en commun, complétée autant que possible par des actions, notamment de communication, destinées à valoriser l'image et l'usage de la bicyclette.

L'idée m'est venue aussi au décours de l'incident qui a frappé Dijon comme 10 millions d'Européens ce week end. Cet incident doit nous alerter à deux titres : il a marqué de façon frappante notre dépendance, qu'elle soit individuelle ou au niveau des collectivités, de plus en plus forte par rapport à l'énergie électrique et nos insuffisances abyssales en matière de productions alternatives et locales, seules garantes d'indépendance et d'autonomie en matière d'approvisionnement énergétique.

Un programme ambitieux d'implantation d'énergies renouvelables sur notre patrimoine s'impose rapidement.

En effet, au regard des enjeux en cause, pour être efficace dans cette politique, il apparaît nécessaire de nous doter de moyens humains et financiers pour élaborer et appliquer ces politiques que l'on pense transversales.

En guise de conclusion, je veux insister sur le fait qu'il s'agit là d'un investissement qui semble onéreux mais qui sert notre avenir à tous, un avenir financier, malgré tout, pour la ville puisque réduire notre facture énergétique deviendra un enjeu de plus en plus important. Il y va aussi de notre avenir quant à l'activité de notre territoire, car réduire les émissions de polluants, améliorer la qualité de notre air concourent à l'attractivité.

Enfin, il s'agit de notre avenir à tous : en agissant dès aujourd'hui au niveau local, nous pourrons limiter les conséquences du changement climatique en cours que d'aucuns envisagent comme dramatiques pour les générations futures.

J'espère que notre budget prochain tiendra compte de façon forte des enjeux ainsi décrits.

**M. LE MAIRE** – Merci, Madame Durnerin. Il y aura peut-être même dès ce soir, un certain nombre de mesures qui permettront de voir qu'une politique de réduction de la facture énergétique est en oeuvre, liée notamment à un contrat de maintenance qui a été passé sur l'ensemble des vingt mille points lumineux de la ville.

Vous avez raison. En matière d'action sur notre patrimoine, vous avez pu voir que sur le gymnase des Grésilles ou sur le Zénith –même si ce n'est pas directement notre patrimoine-, des nouvelles formes d'énergie peuvent être utilisées et mobilisées. Je pense que nous aurons un certain nombre d'investissements qui montreront la volonté de la Ville, dépassant ainsi le vœu qui a pu être adopté

Je vous remercie de votre intervention

Chers collègues, cela fait bientôt deux heures que nous débattons de ce débat d'orientations budgétaires. Chacun a pu faire prévaloir ses positions. Je vous remercie de votre participation.

Avant de donner la parole à M. Pribetich pour la suite de l'ordre du jour, je prie Mme De Almeida de m'excuser. J'ai, en effet, oublié, en début de conseil, d'indiquer que j'ai reçu une question écrite présentée par le groupe communiste sur la situation des salariés de l'entreprise Nestlé de Dijon. Je lui donnerai la parole pour la lecture de cette question à la fin de l'ordre du jour.